



Charte du Pèlerin Jubilé Mondial des Jeunes 2025 Diocèse d'Orléans



La réussite de cette aventure dépend de ma bonne volonté et de mon engagement intérieur à vivre à fond tout ce qui me sera proposé, tant dans une démarche personnelle, que dans la fraternité. Le but du **Jubilé** est de rentrer pleinement dans la démarche jubilaire, de devenir donc pèlerin, d'initier, renouveler, fortifier ma relation à Dieu, et d'expérimenter sa miséricorde, par les grâces de l'indulgence plénière et du passage de l'une des Portes Saintes. Dans ce pays qui m'accueille, au sein du groupe avec qui je pars, avec les personnes que je rencontre, **je m'engage**, dans un esprit bienveillant, à respecter les consignes qui me seront données :

1- Horaires : Je respecte les horaires donnés par le responsable de groupe et les consignes de sécurité. Je dois toujours quitter un lieu en sachant où et à quelle heure est le rendez-vous suivant. Pour respecter le repos de chacun, je m'en tiens aux horaires de coucher prévus et respecte le silence la nuit.

2- Sécurité : je ne suis jamais seul pendant le séjour mais toujours au moins à trois. Je dois avoir avec moi le numéro de mon responsable de groupe, le numéro des secours (112) et l'adresse du lieu d'hébergement. Mon responsable de groupe doit toujours savoir où je suis.

- La détention ou la consommation de stupéfiants entraîne mon renvoi immédiat du groupe.
- Il est interdit de sortir des locaux la nuit.
- La cigarette n'est autorisée que pendant des temps de pause, dans les espaces autorisés par mon responsable de groupe. Les cigarettes roulées sont interdites.
- L'alcool est interdit pour les mineurs. Si je suis majeur, j'en fais un usage modéré et je n'en propose pas aux mineurs. Tout état d'ébriété entraînera l'exclusion du groupe.

Si je suis renvoyé ou exclu du groupe, je ne bénéficie plus de l'hébergement et des transports du groupe. Mon retour en France sera à mes propres frais.

3- Propreté : partout et toujours, je veille à ne rien jeter hors d'une poubelle, ni dans les rues, ni sur les lieux de campement. Je laisse propres les sanitaires et les lieux communs. Je fais attention à laisser le bus propre en respect du chauffeur ainsi que de son travail.

4. Chacun a une place unique. Cela demande un esprit de service, d'effort, d'attention et de partage. C'est pourquoi je m'engage à venir en apportant ma bonne volonté, ma disponibilité et ma joie. Je veillerai à :

- Avoir une tenue vestimentaire correcte (shorts pas trop courts, épaules couvertes, pantalons sans trou...).
- En ce qui concerne les relations garçons / filles, je veille à ne pas porter atteinte à la qualité de la vie de groupe.
- En cas de logements collectifs, il y a deux zones pour le lieu de coucher, les sanitaires et les douches, une pour les filles et une pour les garçons. Je les respecte absolument. Je note que le maillot de bain est obligatoire si les douches sont collectives.

5. Je ne laisse rien de précieux dans les lieux d'accueil.

Enfin, je veille à ce que mon comportement corresponde à ce que les valeurs humaines suggèrent. J'emporte dans mon cœur toutes les intentions de ma famille, de mes amis, de ma paroisse, pour lesquelles je prierai. Et je m'appuie aussi sur la prière de la communauté chrétienne, pour m'aider à vivre une véritable expérience spirituelle.

Je soussigné (prénom et nom) ai pris connaissance et adhère à cette Charte du Pèlerin.

Fait à Le/...../.....

Signature précédée de la mention « **lu et approuvé** »

